

RCD CRAC

Public visé :

Gestionnaires ou manager de département indemnisation assurances construction

Pré-requis :

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation :

À la suite de la préinscription du candidat à la formation, puis à l'acceptation conjointe par contractualisation, il existe un délai moyen de mise en œuvre estimé à 30 jours calendaires.



Nous contacter 30 jours avant afin d'organiser au mieux la formation

Participants :

Entre 4 et 10 participants par session

Durée :

7 heures

Rythme :

En continu

Horaires :

En continu : 09h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

Format :

A distance par visioconférence ou en présentiel en salle de formation

Tarifs :

Inter-entreprise :
450 € HT / stagiaire

Intra-entreprise :
950 € HT / session

Indicateur de satisfaction stagiaires : 4,5 / 5 (3 avis)

Taux d'abandon : 0 %

Objectif général de la formation :

- Permettre aux gestionnaires de disposer des repères nécessaires à la compréhension et à la pratique de la gestion des sinistres RC Décennale

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Appréhender les notions fondamentales de la RC décennale
- Maîtriser les garanties du volet décennal
- Gérer en application de la Convention CRAC
- Gérer en l'absence d'un assureur DO

Programme de la formation :

Appréhender les notions fondamentales de la RC décennale : 1h

- La notion d'ouvrage
 - Ouvrages soumis et non soumis
 - Les apports de l'ordonnance du 8.06.2005
- La réception de l'ouvrage
 - Définition (et distinction avec la notion de livraison),
 - Réceptions expresse, tacite, judiciaire, échelonnées ;
 - Garanties déclenchées à la date de réception
- La notion de constructeur et le CLO / les sous-traitants

Maîtriser les garanties du volet décennal : 1h

- La garantie obligatoire
 - Notion de désordre de nature décennal
 - Clauses-types, fonctionnement, exclusions et prescription
- Les garanties facultatives
 - La GPA, garantie non assurable à la charge du constructeur
 - La GBF : évolutions 2003 et arrêts de 2017
 - Les dommages immatériels
 - Les désordres intermédiaires
 - Les dommages aux existants

Quiz de validation des connaissances

Gérer en application de la Convention CRAC : 3h

- Présentation de la convention et de son champ d'application
 - Eléments financiers (seuils et plafonds, intervention économiste, ticket modérateur)
 - Délais de gestion et incidence du non-respect par l'assureur DO
- L'expertise des dommages
 - Les points d'attention à réception du rapport préliminaire (respect des obligations de l'expert CRAC : contradictoire et vérifications d'usage)

- Exceptions de garantie et contestations
- Attribution des responsabilités
- Chiffrage et principe indemnitaires
- Le recours subrogatoire de l'assureur DO
 - Cas pratique : calcul d'un recours
 - Recours en présence d'un sous-traitant responsable (in bonis ou défaillant)
- Procédures d'escalade rapides
- Focus sur les pathologies du bâtiment

Gérer en l'absence d'un assureur DO : 2h

- Mise en jeu des garanties obligatoire et facultatives
 - Vérifications à réception de la déclaration de sinistre
 - Activité
 - Montant du chantier, coût de la construction
 - Vérifications spécifiques aux garanties complémentaires
 - Enjeu du sinistre et application de la franchise
 - Mode de déclenchement des garanties
- Expertise et prise en charge des dommages
- Les risques de dérive contentieuse du dossier
 - Brainstorming : appréhender le risque d'assignation
 - Le rôle des parties prenantes durant une procédure

Contact :

06 41 88 32 28 – kamar@voltairedigital.com

Formateur :

- Tous nos formateurs bénéficient d'une solide expérience dans la gestion des sinistres en Construction et immobilier. De formation académique supérieure, ils ont occupé des postes opérationnels en tant qu'expert et/ou manager de département des gestions de sinistres au sein de différentes compagnies d'assurance et de courtiers. Ils ont en outre développé une approche pédagogique en tant que formateur (le Cv du formateur est annexé à la convention de formation et à la convocation stagiaire).

Moyens pédagogiques :

- Test de connaissances en amont de la formation, support de formation PPT pour le formateur avec vidéos pour animer les séquences, utilisation d'un compte test pour les exercices, apports théoriques et pratiques, évaluations intermédiaires formatives. Un aide-mémoire au format PDF est remis aux participants à la fin de la formation.

Moyens techniques :

- Ordinateur pour le formateur, application ZOOM pour la formation par visioconférence (en face à face à distance) ou en salle de formation réservée par l'organisme pour le présentiel équipée de tables chaises, wifi, internet écran et Visio projecteur.

Suivi de l'exécution :

- Certificat de réalisation pour la FOAD ou feuille d'émargement pour le présentiel

Appréciation des résultats :

- Évaluation qualitative de la formation à chaud - Évaluation de l'acquisition des compétences par QCM sommatif en fin de formation - Évaluation à froid de la formation en situation de travail quelques mois après. Remise d'une attestation individuelle de formation à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réalisé l'évaluation des acquis.

Informations complémentaires :

- Pour le présentiel, les participants doivent venir avec leur propre matériel informatique (ordinateur avec un accès internet).

Mentions spécifiques à la Formation Ouverte et à Distance

Recommandation pour les sessions en FOAD

Pour les formations à distance, disposer d'un ordinateur connecté à internet et équipé d'un micro, de haut-parleurs et d'une webcam.

Nature des travaux demandés au stagiaire et le temps estimé pour les réaliser

Avant la formation : un test de connaissances d'une vingtaine de minutes sera réalisé par le stagiaire via notre plateforme d'évaluation. Un lien de connexion lui sera envoyé par mail quelques jours avant la formation. Ce test a pour intérêt de mesurer le niveau d'entrée de l'apprenant et de permettre au formateur d'adapter sa formation au besoin.

Pendant la formation : à la fin de chaque séquence pédagogique, un quiz formatif d'une dizaine de minutes en moyenne sera organisé en plénière, par le formateur, avec l'ensemble des participants à la session de formation. Ces exercices ont pour vocation de favoriser les échanges de groupe et de renforcer la compréhension des points-clés de la formation.

Après la formation : à la fin de la formation, une évaluation sommative à chaud d'une vingtaine de minutes sera réalisé par le stagiaire via notre plateforme d'évaluation. Un lien de connexion ou un QR Code sera transmis par l'animateur à la fin de la journée pour qu'il puisse réaliser cet exercice avant la fin de la session en la présence du formateur. Cette évaluation a pour intérêt de mesurer le niveau d'acquisition des compétences de l'apprenant.

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte à distance

A l'issue de la formation, une attestation individuelle de formation sera remise à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation et ayant réalisé l'évaluation des acquis des compétences. Un certificat de réalisation signé par le stagiaire, l'employeur (le cas échéant) et l'organisme de formation sera délivré aux parties prenantes. L'organisme de formation tient à disposition, de l'administration ou de tout financeur, toutes traces d'exécution de la formation : relevés de connexion, traces d'échanges (courriels, chat, forums, outils collaboratifs), enregistrement de la classe virtuelle, récapitulatif et justificatifs des travaux réalisés par l'apprenant, résultats aux tests et aux évaluations, etc...

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique mis à disposition du stagiaire

La formation se déroule en face à face à distance formateur/stagiaire (classe virtuelle). Le formateur assigné à cette action de formation a toutes les compétences requises pour accompagner et assister le stagiaire sur le plan pédagogique et technique. Ses coordonnées sont transmises au participant avec le courrier de convocation, ainsi que le guide de prise en main de la plateforme. Pendant la formation, l'assistance pédagogique et technique est assurée par le formateur.

Solutions de financement de la formation

Cette formation peut être financée en tout ou partie, en fonction de votre financeur et des budgets disponibles, au titre du plan de développement des compétences pour les entreprises de moins de 50 salariés.